Guide de l'alternance pour l'Entreprise



Obtenir Notion grat





Guide de l'alternance pour l'Entreprise

CODA a choisi l'alternance possible sur toutes ses formations.

L'alternance est une voie de formation Initiale permettant d'apprendre un métier et ainsi donner à un apprenant une formation générale, théorique et pratique, en vue d'obtenir un diplôme.

Pour l'entreprise, il s'agit d'un outil ancré dans les réalités professionnelles. Dans un objectif d'embauche, il s'agit de transmette des compétences et disposer d'un vivier de professionnels qualifiés.

Pour l'apprenti, l'alternance permet aussi de transformer les connaissances en compétences, de gagner en autonomie et acquérir de l'expérience professionnelle pour valoriser son parcours.

Cher(e) employeur, vous avez fait confiance à l'école pour renforcer vos équipes IT en intégrant dans votre structure un étudiant CODA. Nous vous remercions de votre confiance. Afin de vous faciliter la mise en place du contrat et mieux comprendre les spécificités liées à l'alternance, nous avons créé cette page web dans laquelle nous avons compilé de nombreuses informations.

Sites d'information : comprendre l'alternance

- 1. <u>Le Portail de l'Alternance</u> : toutes les informations pour comprendre comment fonctionne l'alternance, les différents types de contrat, les aides...
- 2. Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : quelles différences ?

- 3. Tout savoir sur le contrat d'apprentissage
- 4. Tout savoir sur le contrat de professionnalisation

5. Aide de l'Etat + aides liées au handicap

Toutes les infos utiles

6 Rémunération de l'alternant

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

• Simulateur de calcul de calcul d'aides aux employeurs

7. Dates de démarrage et période d'essai

Quand démarrer le contrat ?

Un contrat peut-il être résilié?

8. Droits aux congés

Le droit au congés des apprentis est le même que celui des salariés : ils bénéficient de 2 jours et demi ouvrables de congés par mois travaillé, qu'ils doivent prendre en dehors des périodes de cours planifiées dans le calendrier d'alternance.

Concrètement, par où commencer?

Dans un premier temps, pour créer la convention d'alternance, l'école a besoin de récupérer un certain nombre d'informations comme les coordonnées de l'employeur, le nom du tuteur, le nom de l'OPCO, etc... Robin Garrido, le responsable financier CODA vous enverra un lien vers un formulaire qui nous permettra de récupérer toutes ces informations.

Quels documents?

Une fois que nous avons ces informations, nous pouvons établir la convention tripartite.

Par la suite, il convient de compléter le CERFA qui fait office de contrat de travail entre l'entreprise et l'étudiant (le CERFA peut être complété par nos soins pour vous faciliter la logistique).

- · CERFA pour un contrat d'apprentissage
- CERFA pour un contrat de professionnalisation

CODE RNCP du Diplôme

Votre OPCO vous demandera sûrement le code RNCP du diplôme.

Voici la liste des diplômes préparés chez CODA:

- Concepteur développeur d'applications Titre Professionnel RNCP 37873
- Système et réseaux Titre Professionnel RNCP 37680
- Cybersécurité Titre Professionnel RNCP 38463
- IA-Data Titre Professionnel RNCP 37638

Combien coûte une alternance chez CODA?

Le cout de la formation est de 8500 euros par an pour les Bachelors

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en **Bachelor Développeur Fullstack**, votre OPCO prend en charge 7178 euros, ce qui fait un reste à charge de 1322 euros par année de formation.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en **Bachelor Systèmes & Réseaux**, votre OPCO prend en charge 6790 euros, ce qui fait un reste à charge de 1710 euros pour l'année de formation.

Le cout de la formation est de 10 500 euros par an pour les Mastères.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en **mastère Cybersécurité**, votre OPCO prend en charge 8909 euros, ce qui fait un reste à charge de 1591 euros par année de formation.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en **mastère IA/DATA**, votre OPCO prend en charge 9157 euros, ce qui fait un reste à charge de 1343 euros par année de formation.

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, il faut se rapprocher de votre OPCO pour connaître le montant de prise en charge.

Ces montants sont à confirmer auprès de votre OPCO.

L'aide exceptionnelle aux entreprises recourant à l'apprentissage est sera reconduite par un décret à venir en janvier 2025, avec les montants suivants :

- 6 000 € lorsque les apprentis sont en situation de handicap, cumulables avec les autres aides spécifiques,
- 5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés (la première année du contrat),
- 2 000 € pour les entreprises de 250 salariés et plus.
 L'aide concernera chaque contrat d'apprentissage conclu dès le lendemain de la publication du décret (courant janvier 2025) préparant à tout diplôme ou titre professionnel jusqu'au niveau master : bac +5, niveau 7 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Par ailleurs, comme l'indique le ministère du Travail, dans l'attente de la publication du décret, pour tous les contrats d'apprentissage conclus à partir du 1er janvier 2025, une aide de 6 000 € maximum est accordée pour la première année d'exécution du contrat pour la préparation d'un titre ou diplôme jusqu'au niveau baccalauréat (bac+2 pour les Outre-mer), uniquement pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Pour en savoir plus et calculer votre aide, c'est par ici

Simulateur de calcul d'aides aux employeurs

La mise en œuvre de l'alternance

L'accueil de l'alternant

Les démarches administratives

Les absences et les retards

La communication

Calendrier de l'alternance B2, B3 et MS

Bachelor Développeur Fullstack B2

2526_Calendrier_Orléans_CODA - CDA_B2-A.pdf 55.5кв

Bachelor Développeur Fullstack B3

2526_Calendrier_Orléans_CODA - CDA_B3-DEV.pdf 55.6KB

Bachelor Admin. Système et Réseaux B3

2526_Calendrier_Orléans_CODA - CDA_B3-SR.pdf 55.5KB

Master of Sciences IA/DATA M1

2526_Calendrier_Orléans_CODA - DATA_M1.pdf 54.2KB

Master of Sciences Cybersécurité M1

2526_Calendrier_Orléans_CODA - CYB_M1.pdf 55.0кв

Master of Sciences Chef de projet informatique - Green IT M1

2526_Calendrier_Orléans_CODA - GREEN_M1.pdf 54.5KB

Toutes les formations à Orléans

Brochure CODA - Orléans.pdf 2795.0KB

Votre rôle en tant que tuteur

Le tuteur forme l'alternant au métier en suivant une progression pédagogique en lien avec CODA. CODA désigne un tuteur enseignant chargé de suivre l'alternant et d'assurer la liaison avec

l'entreprise. CODA organise des rencontres entre l'alternant, le tuteur et l'équipe pédagogique. Ensemble, ils disposent d'outils destinés à faciliter le suivi et la transmission d'informations.

LE LIVRET D'APPRENTISSAGE

Le livret d'apprentissage est un document qui vous aide à dérouler les objectifs de formation, à organiser les séquences d'apprentissage et à évaluer les savoirs, savoirfaire et savoir-être de l'alternant. Il constitue une liaison permanente entre l'entreprise et CODA et doit être visé à chaque rendez-vous de suivi.

LES ENTRETIENS DE SUIVI

L'école convie le tuteur à un premier entretien lors du premier semestre pour établir une première évaluation du déroulement de la formation. En parallèle, il est envoyé

un formulaire à l'alternant pour recueillir également son retour. Des « entretiens bilans » auront lieu ensuite tout au long de la formation de l'apprenti.

En fonction du type de contrat, les spécificités ne sont pas les mêmes pour devenir tuteur d'un alternant.

Pour un contrat d'apprentissage

Pour un contrat de professionnalisation

Clusters et groupements numériques & IT

Clusters & pôles de compétitivité :

Région CVDL

France



Contact Relations école / entreprise

Pour toute question concernant la mise en place du contrat pour votre futur(e) alternant CODA, vous pouvez contacter le Directeur du Développement :

John DEVOS

john@coda.school

Tél.: 07 77 77 41 08

7 of 7